

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 65 • octobre 2016



JOURNÉES INTERNATIONALES
DE LA FILLE, DE LA FEMME RURALE ET POUR
L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ :
L'ONU S'ENGAGE AU PLUS HAUT NIVEAU

APPUI A LA LUTTE ANTI-MINES : FIN DE LA FORMATION DES
« OFFICIER D'ETAT-MAJOR » A L'ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX

MIEUX COMPRENDRE LE CONCEPT **“D'AUTORITES INTERIMAIRES”**

L'APDF SOUTENUE PAR LA MINUSMA LANCE SON PROJET D'AIDE A
150 VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

MINUSMAHEBDO

65

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



3 MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE

4 MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

5 MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE
LA PAUVRETE

7 APPUI A LA LUTTE ANTI-MINES : FIN DE LA
FORMATION DES « OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR » A
L'ÉCOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX

8 MIEUX COMPRENDRE LE CONCEPT "D'AUTORITES
INTERIMAIRES"



10 GAO - LE CHEF DE BUREAU DE LA MINUSMA
S'ENTRETIENT AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR
REGIONAL DE L'OFFICE DE RADIO TELEVISION DU
MALI ORTM

11 LA MINUSMA OFFRE DU CARBURANT AUX FORCES
DE SECURITE A GAO POUR MIEUX SECURISER LA
POPULATION ET SES BIENS



12 L'ASSOCIATION POUR LE PROGRES ET LE DROIT DES
FEMMES (L'APDF) SOUTENUE PAR LA MINUSMA
LANCE SON PROJET D'AIDE A 150 VICTIMES DE
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

14 MOPTI : LA MINUSMA CONTINUE LA FORMATION DES
FORCES DE SECURITE MALIENNES

15 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

17 COMMUNIQUÉS



12



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE

Les femmes rurales constituent près de la moitié de la main-d'œuvre agricole dans le monde. Elles cultivent, transforment et préparent une grande partie de ce que nous mangeons. Les communautés rurales ne pourraient survivre sans elles, et dans de nombreux ménages la sécurité alimentaire, les possibilités d'éducation et les soins de santé reposent en grande partie sur elles.

Mais les effets du changement climatique et la dégradation de l'environnement contraignent de nombreuses femmes rurales à migrer, d'où pour leurs familles et leurs communautés une instabilité croissante qui fait aussi obstacle au développement et à la croissance.

Les catastrophes naturelles, sur fond de crises rampantes telles que les sécheresses, pénalisent de manière disproportionnée les femmes rurales, qui rencontrent déjà des difficultés pour accéder à la nourriture, aux soins de santé, à l'éducation et à l'information.

De nombreuses femmes rurales migrent à la recherche de terres plus productives et d'une existence meilleure pour elles-mêmes et pour leur famille. Mais la migration peut accentuer leur isolement et leur marginalisation. D'autres se retrouvent seules quand les hommes de la famille partent ailleurs pour trouver du travail. Les unes et les autres ont besoin de l'appui de la communauté internationale, un élément à part entière des débats autour des migrations et du développement.

Quelques changements simples dans les politiques peuvent être utiles aux femmes rurales et les aider à faire face aux effets du changement climatique. Ainsi, la réglementation des envois de fonds et la diminution des coûts de transaction peuvent être pour les femmes rurales des outils d'autonomisation économique qui leur permettront de renforcer la résilience de leurs familles et de leurs communautés. Des mesures telles que la formation et l'accès à l'information sur l'agriculture et les techniques à l'épreuve du climat peuvent faire toute la différence. Mais on considère trop souvent qu'elles ne concernent que les hommes, et les femmes n'en bénéficient pas.

Alors que nous réfléchissons à ce que nous pouvons faire pour mieux répondre aux mouvements de réfugiés et de migrants, j'appelle chacun à tenir compte des besoins et des problèmes particuliers des femmes rurales. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de ne laisser personne au bord de la route. Pour que le pari soit gagné, nous devons aider les femmes rurales à prospérer et à avoir accès à l'aide et à l'information dont elles ont besoin pour réaliser leur potentiel sans quitter leurs communautés.

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FILLE



Le thème de la Journée internationale de la fille s'inspire cette année des 17 objectifs de développement durable. Le slogan choisi pour 2016 est « Progrès pour les filles égale progrès pour les Objectifs : ce qui compte pour les filles ».

Le bien-être, les droits fondamentaux et l'autonomisation du 1,1 milliard de filles que compte notre planète sont des éléments essentiels pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Lorsque nous avons adopté ce programme, nous avons promis aux filles une éducation et des soins de santé de qualité.

Nous nous sommes engagés à mettre fin à la discrimination et à la violence contre les filles et à lutter contre des pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants. Nous avons promis de n'oublier personne au bord de la route.

Que ce soit dans les villages, les bidonvilles ou les camps de réfugiés, ce sont trop souvent les filles qui sont laissées au bord de la route, sans alimentation digne de ce nom, sans soins de santé, sans véritable éducation et sans protection contre les violences sexuelles.

Investir dans les filles est à la fois la bonne chose à faire et une idée intelligente. Cet investissement a un puissant effet d'entraînement dans tous les domaines du développement et ses bienfaits se répercuteront jusqu'aux générations futures.

Mais ce qui ne peut être mesuré ne peut être géré. Si nous ne collectons pas les données dont nous avons besoin, nous ne saurons jamais si nos promesses sont tenues.

Nous devons nous assurer que nos initiatives profitent à toutes les filles : les filles en situation de grande pauvreté, les filles vivant dans zones rurales isolées, les filles handicapées, les filles issues des communautés autochtones, les filles réfugiées ou déplacées dans leur propre pays.

Nous avons impérativement besoin de disposer en temps voulu des données de qualité qui nous permettront de savoir où nous obtenons des résultats et où nous sommes à la traîne.

Travaillons tous avec énergie pour être sûrs que nous comptons toutes les filles, car toutes les filles comptent.

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE



Nous approchons de la fin de la première année de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui, avec ses 17 objectifs de développement durable, constitue la vision universelle qui nous guide dans l'action que nous menons afin que tous puissent vivre dans la paix, la prospérité et la dignité sur une planète saine. La réalisation de cet idéal passe par celle de l'objectif 1, éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, 1 milliard de personnes environ vivent dans la pauvreté extrême et plus de 800 millions souffrent de la faim et de la malnutrition. Cependant, la pauvreté ne se mesure pas simplement à l'indigence d'un revenu. Elle se manifeste par un accès insuffisant à la santé, à l'éducation et à d'autres services essentiels et, trop souvent, par le déni ou la violation d'autres droits fondamentaux.

La pauvreté est à la fois cause et conséquence de marginalisation et d'exclusion sociale. Pour tenir la promesse du Programme 2030 – ne laisser personne de côté –, nous devons mettre fin à l'humiliation et à l'exclusion de ceux qui vivent dans la pauvreté.

L'humiliation et l'exclusion sont d'importantes causes d'instabilité sociale et, dans le pire des cas, de l'extrémisme violent qui agite tant de parties du monde. Cependant, dans la plupart des cas, les personnes vivant dans la pauvreté font face à ces maux de la société en faisant preuve d'une résilience stoïque, travaillant pour fuir la réalité dégradante de leur vie quotidienne.

Tous les gouvernements et toutes les sociétés ont le devoir de résoudre les inégalités socioéconomiques systémiques et d'aider tous ceux qui vivent dans la pauvreté extrême à se prendre en charge, ainsi que leur famille et leur communauté, et à construire un avenir plus équitable, plus durable et plus prospère pour tous. Le thème de cette journée internationale est : « Passer de l'humiliation et de l'exclusion à la participation : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes ». Nous devons abattre les murs de la pauvreté et de l'exclusion qui accablent tant de personnes dans toutes les régions du monde. Nous devons bâtir des sociétés sans exclusive, favorisant la participation de tous. Nous devons faire entendre les voix de tous ceux qui vivent dans la pauvreté.

En cette Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, écoutons les voix de ceux qui vivent dans la pauvreté. Engageons-nous à respecter et à défendre les droits fondamentaux de tous et à mettre fin à l'humiliation et à l'exclusion sociale que subissent chaque jour ceux qui vivent dans la pauvreté, en les associant à l'action mondiale visant à éliminer la pauvreté extrême une fois pour toutes.

APPUI A LA LUTTE ANTI-MINES : FIN DE LA FORMATION DES « OFFICIER D'ETAT-MAJOR » A L'ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX



Ce 7 octobre, a pris fin, à l'Ecole de Maintien de la Paix, une formation d'Officier d'État-major dans le domaine du déminage. A cette occasion, les 17 éléments des Forces Maliennes de Défense et de Sécurité (FMDS) à avoir suivi cette formation, se sont vu remettre leurs diplômes de fin de stage par le service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS).

Dispensée par le Centre de Formation au Déminage Humanitaire du Bénin (CPADD), cette formation d'un mois, au profit de 17 Officiers du Génie Militaire, de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale avait pour but, de former des cadres susceptibles d'occuper des responsabilités inhérentes à la conception et à la gestion, des opérations de lutte anti-mines engagées sur le terrain, afin de protéger la population civile du danger des restes explosifs de guerre et autres engins dangereux. En effet, les combats qui ont eu lieu et qui par endroits continuent au Mali, ont créé un problème de contamination explosive et de prolifération des armes. La présence de restes explosifs de guerre (REG), d'engins explosifs improvisés (EEI) et de mines, menace la vie de milliers de personnes au centre et au nord du Mali. Ce qui entrave également l'acheminement de l'aide humanitaire, la libre circulation des personnes et des biens ainsi que les efforts de stabilisation du pays. Bien que les interventions d'UNMAS aient contribué à une réduction des accidents impliquant des REG, ces derniers font encore des victimes, avec une moyenne

d'un accident par mois depuis le mois de janvier 2015.

À l'issue de ce stage, les participants seront aptes à planifier, organiser et à coordonner des activités de lutte anti-mines. Ils pourront ainsi jouer un rôle important dans l'action opérationnelle de leurs entités respectives, tout en assumant la responsabilité du personnel qui leur est subordonné. La formation a aussi pour but de doter les stagiaires d'une capacité à devenir des conseillers incontournables dans ce domaine, et d'être une force de proposition au sein d'une structure nationale ou d'un État-major.

Depuis son déploiement au Mali, début 2013, UNMAS offre un appui intégré aux autorités nationales pour le développement de leurs capacités techniques de gestion des risques explosifs et de coordination de la réponse, comprenant la mise en œuvre de formations spécialisées, l'appui-conseil, le mentorat et l'équipement. Les priorités en matière de développement des capacités nationales ont été définies conjointement avec les autorités nationales, compte tenu des risques et menaces auxquels le Mali est confronté, de ses engagements internationaux, des stratégies et orientations nationales, ainsi que du mandat et des champs d'expertise d'UNMAS.

A ce jour plus de 387 personnels ont bénéficié de formations spécialisées et qualifiantes dans le domaine du déminage, dont 181 au CPADD du Bénin.

MIEUX COMPRENDRE LE CONCEPT “D’AUTORITES INTERIMAIRES”



Le 3 octobre dernier s’est tenu, à l’Hôtel El Farouk de Bamako, un atelier d’information et de sensibilisation de la société civile aux dispositions du code des collectivités territoriales, concernant les autorités intérimaires. Organisé par le Ministère de l’Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l’Etat, cet important exercice d’information et d’explication, a été soutenu par la MINUSMA, à travers sa Division des Affaires Civiles. Qu’entend-on par “autorités intérimaires”, dans quelles situations et conditions sont-elles mises en place ? Qui en est membres et avec quelles attributions, pour quel mandat et quelle durée ? Quelle a été la motivation de la loi sur les autorités intérimaires... ? Voilà donc autant de questions auxquelles, Monsieur Bakary Bagayoko, Conseiller Technique au Ministère de l’Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la réforme de l’Etat, a répondu lors de cet atelier d’une journée, consacré aux dispositions du code des collectivités territoriales concernant les autorités intérimaires.

C’est la Directrice de la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA qui présidait la cérémonie d’ouverture de cet atelier. Dans son propos introductif, Mme Elsie Effange M’Bella a déclaré que : « cette assise s’inscrit dans le cadre de la participation citoyenne pour amorcer le dialogue national et permettre à la société civile de jouer véritablement son rôle de contrôle citoyen ». Elle a par ailleurs annoncé que des séances de ce genre figurent en bonne place dans l’agenda des activités de la Division car dit-elle : « ... elles permettent de sensibiliser et d’informer la société

civile par rapport aux grandes décisions de l’Etat et surtout, sur la mise en œuvre de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale ».

Tous issus de la société civile, ils étaient 30 participants, autour de la table de la salle de conférence de l’Hôtel El Farouk de Bamako. Le but de cette rencontre étaient donc de mieux faire comprendre à ces 13 femmes et 17 hommes, le concept d’“Autorités intérimaires”, afin qu’ils y adhèrent et qu’ils y fassent adhérer les groupements, associations et communautés qu’ils représentent. Parmi eux, des réseaux d’organisations, des associations, les deux faitières (Conseil National de la Jeunesse et le Forum National de la Société Civile), mais aussi les organes affiliés que sont les Fédérations et Associations de Femmes et de jeunes, les corporations religieuses, les communicateurs traditionnels, ainsi que les représentants des associations communautaires Arabe, Bella, Tamashek, Dogon, Peuhls du COREN et de CAP/Mali.

Pour parvenir à l’adhésion et surtout à l’implication de tous, dans la mise en place consensuelle des Autorités intérimaires, des préalables s’imposent. Il a donc fallu commencer par informer et former les participants sur les dispositions du code des collectivités territoriales, ceci, pour qu’il soit également plus facile d’approfondir avec eux, le processus de régionalisation du pays par la décentralisation. Plus spécifiquement, il s’agissait d’imprégner la société civile du contenu de l’Entente signée le 19 juin dernier entre les groupes armés et de l’informer,

dans le cadre d’un d’échange interactif, sur le processus en cours notamment : le dispositif de mise en place des Autorités intérimaires ; l’état de mise en œuvre du processus de régionalisation ; les projets de relecture de la loi sur la libre administration et le code des collectivités territoriales.

Avant les échanges, les participants ont suivi un exposé intitulé “ Communication sur la mise en place des autorités intérimaires dans les collectivités territoriales”, assurée par Bakary Bagayoko Conseiller Technique au Ministère de l’Administration Territoriale, de Décentralisation et des réformes de l’Etat.

Au fur et à mesure des échanges qui ont suivi cette communication, de nombreuses suggestions et recommandations ont été faites. Ainsi, les participants exhortent le Ministère de tutelle à sensibiliser d’avantage la population sur la thématique, maintenir le contact avec la société civile et tenir compte de leurs observations concernant les préoccupations des populations à la base. Les membres de la société civile souhaitent également une amélioration des stratégies de communication, afin que la rumeur ne prenne plus le dessus sur la réalité, en utilisant des thématiques et des canaux de communication appropriés, en lien avec les coutumes et les réalités de chaque localité. Et ce, en utilisant par exemple, les ondes des radios de proximité ou encore les services des communicateurs traditionnels. Les participants ont également beaucoup insisté sur l’inéligibilité comme Autorités intérimaires, des personnes qui ont

commis des actes de violence sur les populations.

A la société civile, les participants recommandent la mise en place de cadres, d’espaces d’échanges entre les représentants des groupes armés et de la société civile. De plus, la formation d’un groupe de pression a été décidée. Ce groupe proposera au Gouvernement la mise en place et l’opérationnalisation d’un espace de concertation, tel que défini dans l’Accord pour Paix et la Réconciliation issu du processus d’Alger.

In fine, pour les participants, cette rencontre est venue à point nommé car selon eux, par rapport à la nomination des membres des Autorités Intérimaires, il se mène une campagne de désinformation et de confusion, dans les différentes localités. L’atelier leur a donc permis d’obtenir la bonne information à relayer.

En ce qui concerne la communication, notamment en son point sur les aspects de la participation des populations au processus de mise en œuvre de l’Accord pour la paix, M. Bagayoko, le conférencier a dit ceci : « ni les contraintes sociologiques comme l’auto stigmatisation, l’éternel complexe des femmes face aux hommes, la méconnaissance des textes, des droits et devoirs, le manque d’intérêt, voir l’ignorance, ou encore l’inertie des populations, ne doivent être des handicaps à la participation aux processus initiés par l’Etat ». Un renvoi des représentants de la société civile à leur responsabilité. Une responsabilité que ces derniers compte bien assumer, si l’on en juge par leur implication dans cet atelier.

GAO - LE CHEF DE BUREAU DE LA MINUSMA S'ENTRETIENT AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR REGIONAL DE L'OFFICE DE RADIO TELEVISION DU MALI ORTM



M. Sékou Konaté, le nouveau Directeur Régional de l'ORTM-Gao, a rendu une visite de courtoisie à M. Mohamed El-Amine Souef, Chef de Bureau de la MINUSMA à Gao. Cette rencontre a eu lieu dans une atmosphère très cordiale au Super Camp de la MINUSMA, ce lundi 10 octobre.

Entre autre au menu des échanges : le rôle des médias pendant cette période critique du processus de paix

et de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

En se réjouissant de la bonne collaboration qui existe déjà entre l'ORTM et la MINUSMA, le nouveau Directeur Régional a assuré son hôte de la disponibilité de sa structure à accompagner la Mission onusienne dans la mise en œuvre de son mandat.

LA MINUSMA OFFRE DU CARBURANT AUX FORCES DE SECURITE A GAO POUR MIEUX SECURISER LA POPULATION ET SES BIENS

A Gao, la Police des Nations Unies, UNPOL / MINUSMA a inauguré, ce 10 octobre, son projet intitulé "Dotation de carburant au profit de Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM)". Son objectif est de soutenir les FDSM pour leur permettre d'intensifier leurs efforts de patrouilles et de surveillance dans la ville de Gao et ses environs.

Le Directeur régional de la Protection Civile, le Directeur Régional de la Police de Gao et un Officier de la Garde Nationale se sont donné rendez-vous au Super Camp de la MINUSMA pour une sobre cérémonie de lancement dudit projet, dont le coût total est estimé à plus de 37 million de F CFA, entièrement financé à travers la contribution de la Norvège au Fonds Fiduciaire en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali. La Police onusienne y était représentée par son responsable en charge de la gestion de projets à impact rapide.

« Le projet se déroulera sur une période de 3 mois ou plus. Il nous permettra de mener des patrouilles et d'autres opérations de manière conjointe avec la Police malienne, la Gendarmerie, la Garde Nationale et la Direction de la Protection Civile » a expliqué M. Amame Niyéna qui représentait le Commandant Régional de la Police onusienne à cette cérémonie. Un total de 14 véhicules de FDSM a commencé dès ce jour à recevoir 50 litres de carburant par véhicule et par jour à la station d'essence de la MINUSMA. « Cet appui est, évidemment, très important pour la Direction Régionale de la Protection Civile ; nous l'utiliserons à bon escient pour le bien de la population. Vous n'êtes pas sans savoir que nous faisons 3 ou 4 sorties quotidiennement pour intervenir suite aux nombreux accidents qui surviennent sur la voie publique. Donc, la fourniture quotidienne du carburant par la MINUSMA nous aidera à bien mener notre mission régalienne de tous les jours : celle de la protection de populations et de leurs biens » a souligné le commandant Tioukiry Dao, directeur régional de la Protection Civile de Gao. La situation sécuritaire demeure inquiétante dans la région de Gao, avec plusieurs incidents graves. Ceci freine d'une façon considérable le retour des autorités ainsi que le retour des acteurs humanitaires

et de développement. Le Commissaire-divisionnaire Horoba Bertrand Dakouo, Directeur Régional de la Police malienne, se réjouit de cette assistance de la MINUSMA en carburant. « Le carburant ainsi attribué va nous permettre de mener encore plus des patrouilles dans la ville de Gao et ses environs, surtout en cette période d'incertitude et d'insécurité grandissante dans la région. Nous espérons que la MINUSMA sera toujours à nos côtés pour que nous puissions mieux sécuriser toute la population de la région de Gao » a promis le Directeur Régional de la Police.

La MINUSMA à travers sa Police travaille en étroite collaboration avec les Forces de défense et de sécurité maliennes depuis son déploiement dans la région de Gao pour appuyer et renforcer les capacités du personnel en uniforme de ces unités. Ces unités chargées de la surveillance territoriale et de la protection des populations civiles de la région, éprouvent d'énormes difficultés pour exécuter les missions qui leur sont dévolues dans les conditions idéales. Ces difficultés sont dues entre autres, à l'absence de formations continues et au manque de moyens logistique. Pour combler ces insuffisances, la MINUSMA entreprend dans la région de Gao des formations au profit des FDSM. Les formations en Gestes et Techniques Professionnelles d'Intervention (GTPI), Maintien de l'Ordre (MO), Renseignements Généraux (RG), droits de l'Homme, les violences basées sur le genre (VGB) et le terrorisme ont été dispensées.

Aussi, grâce aux projets contribuant à la stabilisation du nord du Mali (projets à impact rapide et du Fonds Fiduciaire en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali), la MINUSMA a déjà réhabilité certains bâtiments des services de sécurité et en a équipé en matériels divers, a procédé à la réparation de véhicules ainsi que l'octroi de matériels nautique à la Protection Civile de Gao. D'autres projets de réhabilitation, de construction de toilettes, de cellules tenant compte du genre sont en cours d'exécution au profit des services de sécurité de la région et ont bien avancé, d'autres en revanche sont en attente de financement.

L'ASSOCIATION POUR LE PROGRES ET LE DROIT DES FEMMES (L'APDF) SOUTENUE PAR LA MINUSMA LANCE SON PROJET D'AIDE A 150 VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE



Le 14 octobre a eu lieu la cérémonie de lancement officiel du projet à impact rapide (en anglais QIP) attribué à l'APDF. La cérémonie s'est tenue au siège de l'association, en présence de la représentante de Madame le Ministre de promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de Monsieur le représentant du Maire de la Commune IV de Bamako ainsi que du Directeur de la Division des droits de l'Homme et de la Protection de la MINUSMA.

Le conflit armé qui a touché le Mali en 2012 a mené à une crise politique, institutionnelle et sécuritaire, qui a profondément déstabilisé le pays. Cette situation a engendré une crise humanitaire et affaibli les capacités de réponse de l'Etat dans les régions du nord du pays. Aujourd'hui encore, le pays continue d'être le théâtre d'innombrables violations des droits de l'Homme et plus particulièrement d'atrocités à l'égard des femmes et des filles. Les violences basées sur le genre demeurent un sujet tabou et, le défi

auquel le Mali fait face sur cette problématique est conséquent et nécessite l'aide et l'engagement de tous.

Ce projet intitulé "Renforcement des capacités de prise en charge des femmes et des filles victimes de violences basées sur le genre des deux maisons d'accueil et d'hébergement de l'APDF à Bamako et Mopti", a été porté par le Bureau de la Conseillère Principale pour la Protection des Femmes de la MINUSMA. Son financement à hauteur de plus de 25 millions de FCFA, permettra à 150 victimes d'assurer leur réinsertion socio-économique, favorisant ainsi la reconstruction de leur vie. Arrivées pour la plupart des régions du nord du Mali, les femmes et les filles victimes de violences basées sur le genre, seront hébergées et formées à des activités génératrices de revenus pendant six mois au sein de l'APDF. De la teinture de Bazin à la fabrication de savon en passant par la couture, les femmes

et filles accueillies bénéficieront d'une formation complète sur ces techniques d'apprentissage. Celles qui sont accompagnées de leurs enfants bénéficient d'une prise en charge journalière assurée par la garderie de l'association, afin de leur permettre de se concentrer pleinement sur ladite formation. Une fois cette période terminée, elles recevront le matériel nécessaire afin de débiter elles même leur commerce et ainsi, générer une source de revenu qui permettra leur réinsertion dans la société. En somme : démarrer une nouvelle vie.

« La MINUSMA au côté de l'APDF continuera à poursuivre tous les efforts pour parvenir à créer un environnement protecteur et sécurisant pour les trop nombreuses victimes de violences basées sur le genre au Mali » a ainsi déclaré le directeur de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection de la MINUSMA, M. Guillaume Ngefa.

La MINUSMA, à travers les mandats successifs que lui a attribué le Conseil de Sécurité de l'ONU, dans les résolutions 2100, 2227 et 2295 s'engage quotidiennement pour la protection des femmes et

contribue à la mise en œuvre d'une stratégie globale, afin de mettre un terme à ces crimes et lutter contre l'impunité des auteurs.

UN LANCEMENT ENDEUILLÉ

Alors que la cérémonie prenait fin, la nouvelle du décès de la fondatrice et présidente de l'APDF tombait et plongeait les participants dans la stupeur et le chagrin. Survenu à Paris (France), le décès soudain de la Présidente Nationale de l'APDF, Madame Fatoumata Siré Diakité est un coup dur, non seulement pour l'APDF mais également pour les femmes et l'ensemble des militants des droits de l'Homme au Mali. Syndicaliste, militante et activiste des droits de l'homme, elle fut Ambassadrice du Mali en Allemagne, Chevalière de l'Ordre Nationale du Mali et de France et siégeait au Haut Conseil de la Francophonie. Depuis le déploiement de la MINUSMA, Mme Diakité a collaboré à de nombreuses reprises avec la MINUSMA, notamment sur les questions de droit de l'Homme et des violences faites aux femmes. Au Mali, elle demeure la référence en la matière.



MOPTI : LA MINUSMA CONTINUE LA FORMATION DES FORCES DE SECURITE MALIENNES



Le 13 octobre dernier a eu lieu la cérémonie de clôture de la formation en technique de maintien de l'ordre (MO) organisée par la police des Nations unies UNPO/MINUSMA. Elle s'est déroulée dans l'enceinte du quartier général d'UNPOL/Mopti en présence d'Idrissa Cissé, Maire délégué de Sévaré ; de Brou Djekou fonctionnaire en charge du bureau régional de la MINUSMA ainsi que les représentants des forces de défense et de sécurité maliennes de la région de Mopti. A cette occasion, des attestations de participation ont été remises aux stagiaires.

Entamée le 3 octobre, cette formation avait pour objectif, conformément au mandat de la MINUSMA, de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de 26 éléments des forces de sécurité en poste dans les différentes unités de Police, de Gendarmerie et de la Garde Nationale de la région de Mopti.

11 jours durant, les participants ont été formés dans le domaine du maintien de l'ordre notamment les techniques d'interpellation de manifestants ; l'appui des véhicules (légers et blindés) en maintien de l'ordre ; le respect des droits de l'homme ; le contrôle de zone ; les coups de feu sur l'unité ; l'évacuation de bâtiments occupés etc. Une formation faite à la fois de cours théoriques et d'exercices pratiques.

Dans son discours, M. Brou Djekou, a estimé que les « stagiaires ont été moulés par des experts chevronnés aux techniques de maintien de l'ordre et constituent désormais un vivier » avant d'ajouter que : « la MINUSMA reste disponible à accompagner les forces de sécurité maliennes dans ses domaines de compétence et conformément à son mandat »

Le porte-parole des stagiaires a pour sa part remercié la MINUSMA et les autorités maliennes pour cette formation de qualité. « Je tiens à remercier très sincèrement la MINUSMA et réitère ma profonde gratitude à UNPOL dont l'engagement et l'implication, ont permis de former les forces de sécurité de la région de Mopti dans beaucoup de domaines » a déclaré Idrissa Cissé, Maire délégué de Sévaré qui a poursuivi en ces termes : « la MINUSMA trouvera auprès des autorités communales, le soutien et l'engagement nécessaire pour la réussite de ses missions. »

La cérémonie a pris fin par la remise des attestations aux stagiaires, précédée d'une démonstration, dans les conditions du réel, de l'enseignement qu'ils ont reçu.

ENBREF

10 OCTOBRE

Ce matin a eu lieu la cérémonie d'adieu aux dépouilles des deux soldats du contingent tchadien décédés suites à l'attaque perpétrée le 3 octobre dernier sur le camp de la MINUSMA à Aguelhok, dans la région de Kidal.

Tenue à la Base Opérationnelle de la MINUSMA (MOB) à Bamako, cette cérémonie a enregistré la présence de La Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies, Madame Mbaranga Gasarabwé, qui assure l'intérim de la Direction de la Mission onusienne au Mali, Le Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général Michael Lollesgaard, de hauts gradés de la Force, notamment du contingent tchadiens, ainsi que de nombreux Casques bleus, militaires et civils. Des représentants du Ministère des Affaires Etrangères du Mali ainsi que de l'Ambassade du Tchad au Mali étaient également présents.

Après les hommages rendu aux disparus et leurs décorations à titre posthume, les responsables de la MINUSMA ont réitéré leur volonté de poursuivre l'application du mandat, malgré les attaques répétées dont la Mission fait l'objet. La cérémonie s'est clôturée par la présentation des condoléances aux membres du contingent tchadien présents sur place.



11 OCTOBRE :

Le 7 octobre dernier, le Bureau Régional de la MINUSMA de Tombouctou a entrepris une mission dans la localité de Ber, à environ 60 km à l'ouest de Tombouctou. Conduite par le chef de bureau Régional, M. Riccardo Maia, l'objectif de la mission était de s'imprégner de la situation sécuritaire à Ber. En effet, depuis deux jours la situation s'est de nouveau dégradée dans ladite localité suite à plusieurs tirs de mortier et de roquettes en direction du camp de la MINUSMA à Ber. Lesquels ont causé des impacts au point de contrôle de la CMA, non loin du camp de la MINUSMA. Au cours de la visite, le General Kodjo, commandant du Secteur Ouest et M. Riccardo Maia se sont entretenus sur l'évolution de la situation sécuritaire dans la localité avec le commandant militaire de du village de Ber, le colonel Goulam de la CMA.



14 OCTOBRE**RENTÉE DES CLASSES: LA FORCE DE LA MINUSMA APORTE SON SOUTIEN À SÉGOU**

Les Casques bleus du bataillon Burkinabé (BFABATT-2) basé à Diabaly ont effectué une visite de terrain dans deux villages reculés de la région de Ségou, les 7 et 11 octobre 2016, où ils ont remis un lot de fournitures scolaires à deux écoles dans le cercle de Niono. En effet, depuis septembre dernier, la composante de la Force de la MINUSMA dans le Secteur Ouest multiplie les actions pour soutenir la rentrée des classes dans les zones difficiles d'accès. Aussi, le 7 octobre dernier, l'Ecole fondamentale de Kourouma, l'unique établissement scolaire du village, a bénéficié de 1440 cahiers, 1250 stylos et de 20 cartons de craie. Le directeur de l'école, M. Mamadou Diarra a exprimé sa gratitude, tout en soulignant l'importance de cette donation qu'il perçoit comme un investissement dans l'éducation des 718 élèves inscrits pour l'année.

Dans la même veine, le 11 octobre 2016, l'Ecole du site K2 Dar Salam, dans un deuxième village dénommé K2, dans le cercle de Niono a reçu un lot de 580 cahiers, 600 stylos et une dizaine de cartons de craie, au profit de ses 283 élèves. "Nous apprécions à sa juste valeur cette contribution qui va diminuer les dépenses de l'école et permettre à chaque élève de disposer de fournitures nécessaires durant les cours", a remercié la directrice de l'Ecole du Village K2, Mme Fatoumata Traoré.

Les deux cérémonies se sont déroulées en présence du coprs enseignant des deux écoles, du président du groupe de gestion scolaire et de ceux de l'association des maitres d'écoles dans les deux villages et des élèves.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRESS RELEASE MINUSMA

COMMUNIQUÉS**9 OCTOBRE : LA MINUSMA DEPLORE LA MORT DE CHEIKH AG AOUSSA, DU HCUA, SUITE A L'EXPLOSION DE SON VEHICULE HIER A KIDAL**

Bamako, le 9 octobre 2016 - Hier vers 18h, un véhicule qui transportait M. Cheikh Ag Aoussa, Chef d'Etat Major du HCUA (Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad) a été détruit à environ 300 mètres du camp de la MINUSMA à Kidal. M. Cheikh Ag Aoussa a été tué sur le coup.

M. Ag Aoussa venait de participer, avec d'autres responsables de la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad), à la réunion bihebdomadaire de coordination de sécurité avec les forces onusiennes et Barkhane. La MINUSMA déplore cet incident, dont les circonstances exactes restent à déterminer, et condamne la recrudescence de violence à Kidal et dans ses environs.

La MINUSMA appelle à une action rapide pour que les auteurs de cette attaque soient identifiés et répondent de leurs actes devant la justice.

À cet égard, la MINUSMA appelle à éviter les spéculations et les allégations infondées, et à agir avec retenue et responsabilité.



**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

